

Séance du 14 décembre 2020

**Lucien Tesnière, professeur de linguistique à Montpellier
de 1937 à 1954
L'aventure d'une grammaire**

Michèle VERDELHAN BOURGADE

Professeur émérite en Sciences du langage
Membre de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

MOTS-CLES

Tesnière, structuralisme, syntaxe, dépendance, stemma, linguistique appliquée, enseignement, TAL

KEYWORDS

Tesniere, Structuralism, Syntax, Dependency Grammar, Stemma, Applied Linguistics, Teaching, Natural Language Processing

RESUME

Lucien Tesnière, un des plus grands linguistes de son temps, a été en poste à Montpellier pendant dix-sept ans. Personnalité forte et originale, il combinait une prodigieuse connaissance d'un grand nombre de langues, la capacité à en faire une étude scientifique et le souci de leur enseignement. Formé à la grammaire historique et comparée, ainsi qu'au structuralisme, il a développé, parmi de multiples travaux, une théorie originale de l'analyse syntaxique, dont les prolongements, trop méconnus, ont dépassé le strict cadre de la linguistique et ont servi aux travaux sur le traitement automatique du langage dont nous bénéficions aujourd'hui.

ABSTRACT

Professor Lucien Tesnière, one of the most celebrated linguists of his time, taught at the School of Humanities in Montpellier, in the south of France, for seventeen years. He was forceful, eccentric, prodigious in his knowledge of and capacity to analyze languages, and pedagogically innovative in how he taught them. Trained in historic and comparative grammar as well structural linguistics, he developed an entirely original theory of syntactic parsing. Extensions of his theory have moved well beyond the academy, becoming the basis of natural language processing and its applications.

Nota : à cause du confinement sanitaire dû à la Covid 19, cette présentation a été faite en visio-conférence.

Dans le courant des années 1930, dans le métro à Moscou, une fillette observe avec curiosité un homme pourvu d'une grande barbe blanche, d'un ample manteau et d'une musette en bandoulière. La maman de la fillette lui dit alors, en russe : « Tu vois cet homme, mon enfant ? Regarde-le bien. On n'en rencontre pas beaucoup dans le métro à Moscou : c'est un vrai moujik ! » Cet homme, c'était Lucien Tesnière, professeur des

universités, qui comprenait parfaitement le russe. Un universitaire atypique, à « la tenue vestimentaire plutôt négligée », et dont « la barbe hirsute l'apparentait au Ribouldingue des Pieds-Nickelés¹ ».

Ce 'moujik' universitaire, voyageur, cet original, fut un des plus grands linguistes de son temps, en poste à Montpellier de 1936 à son décès en 1954, et ses travaux ont eu d'importantes répercussions. On s'efforcera ici de raviver la mémoire d'un très grand savant, de présenter un aperçu de sa théorie linguistique et surtout, d'en montrer l'intérêt pour la société, notamment dans le domaine pédagogique, ainsi que ses prolongements contemporains.



Figure 1 : Portrait de Lucien Tesnière.

1. Un immense savoir

1.1. Jalons biographiques

De multiples sources permettent de connaître la vie de Lucien Tesnière : le curriculum vitae qu'il avait lui-même rédigé pour candidater au poste de professeur à Montpellier [2], sa correspondance conservée à la BNF, certains des nombreux articles qui lui ont été consacrés, ainsi que des témoignages directs. Que soient remerciées ici notamment Marie-Hélène Tesnière, sa petite-fille, conservatrice de ses archives, qui m'en a facilité l'accès, ainsi que Madame Daumas, qui a bien connu Jeanne Tesnière, son épouse, et dont le mari, François Daumas, membre de cette Académie, fut un étudiant puis un grand ami du professeur. Se dessine le portrait d'un immense savant à la forte personnalité, forgée tout au long d'un parcours parfois accidenté.

La formation

Lucien Tesnière, né le 13 mai 1893 à Mont-Saint-Aignan, obtient au lycée de Rouen un baccalauréat « latin-grec » en 1910. Intéressé déjà par les langues (il avait fait plusieurs séjours en Allemagne), il va passer un an en Angleterre et six mois en Italie. Au retour, selon le souhait de son père, notaire, il vit pendant six mois une expérience professionnelle de courtier maritime. Mais dès la fin de 1912, il s'inscrit à la Sorbonne, pour une licence d'allemand qu'il obtient en 1913 (avec le vieux-norrois comme option).

En 1913, il part poursuivre ses études en Allemagne et en Autriche (à Leipzig, Berlin, Vienne) : il y apprend le gothique, le haut-allemand, le slave et le croate, et prépare un diplôme d'études supérieures d'allemand à la Sorbonne sous la direction de Joseph Vendryes et Charles Andler, obtenu en 1914.

Envoyé sur le front, fait prisonnier en 1915, il reste en captivité pendant 40 mois. Il y apprend l'hébreu, le russe, le bas-breton, le lette, le hollandais, le finlandais et le hongrois. Ses capacités n'échappent pas aux autorités allemandes qui le désignent comme interprète « franco-anglo-russo-italo-allemand² »

Après la guerre, il est envoyé à Paris au service de la presse étrangère, d'abord la presse anglaise, puis allemande et enfin yougoslave, section qu'il est chargé de créer et dont il écrit les premiers bulletins, tout en préparant l'agrégation d'allemand, obtenue en octobre 1919.

¹ Anecdotes et citations, rapportées à T. Arnavielle [1] par André Loverini et Jean-Louis Gourg, professeurs de Lettres au lycée Joffre, Montpellier.

² Curriculum vitae, p. 411.

Pour approfondir ses connaissances, dit-il, il reprend alors ses études, à la Sorbonne, à l'École des Langues Orientales, au Collège de France, auprès de maîtres prestigieux : en russe avec Paul Boyer, en linguistique avec Antoine Meillet et Joseph Vendryes. En 1920, il part en Carinthie, province sud de l'Autriche, comme interprète auprès du comte de Chambrun qui y dirige alors une délégation française.

La carrière universitaire

À la fin de 1920, il prend le poste de lecteur de français à l'université de Lioubliana (selon sa propre graphie, Ljubljana de nos jours) en Slovénie. Outre ses enseignements de français, il y crée et dirige pendant quatre ans l'Institut français, qui existe toujours. Surtout il prépare, sous la direction de Meillet, une thèse sur le duel³ en slovène et un atlas linguistique. Il produit aussi un certain nombre de publications, sur la langue slovène, et sur le grand poète Otton Joupantchicht.

Il trouve tout de même le temps de se marier, le 30 janvier 1921, avec Jeanne Roulier, qu'il avait rencontrée au Maroc. De ce mariage naîtront trois enfants : Michel en 1924, Bernard en 1926, et Yveline en 1928.

Sa thèse de doctorat soutenue en 1925 à la Sorbonne avec la mention Très honorable lui vaut le prestigieux prix Volney, émanant de l'Institut de France⁴. Dès mars 1924 il avait été nommé à la Faculté des Lettres de Strasbourg, en langues et littératures slaves. Il y enseigne le russe et le vieux slave, tout en gardant un peu de temps pour enseigner le français aux étudiants étrangers, y crée des lectorats de tchèque et de polonais, effectue de nombreuses missions en Russie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie. Et bien sûr, il fait preuve d'une intense activité de publications, dans différents domaines linguistiques. C'est là qu'il commence à mettre au point sa théorie de la syntaxe, dont une ébauche paraît en 1934.

Il restera à Strasbourg jusqu'en 1936, date à laquelle il est attiré par un poste à Montpellier. Dans une correspondance⁵, il dit son intérêt pour un poste de linguistique générale dans cette « petite ville de grande université ». Il s'agissait en fait de la chaire de Linguistique et grammaire comparée, occupée par Maurice Grammont depuis sa création en 1895 [3]. Ce n'est que bien plus tard, en 1951, que le poste sera requalifié en Linguistique générale, comme le souhaitait Tesnière, qui l'occupera jusqu'à son décès en 1954⁶, à l'exception d'une brève interruption. La deuxième guerre mondiale le conduit en effet à une nouvelle mobilisation en 1939-1940, cette fois au Chiffre, en raison de sa connaissance de nombreuses langues. C'est à Montpellier qu'il développe sa théorie syntaxique, et qu'il en met en place des expérimentations pédagogiques.

1.2. Une personnalité complexe

Une forte tête

Cet aperçu biographique, et les témoignages de sa famille ou de ses amis, montrent en Tesnière un esprit très vif et curieux, apte à s'intéresser à des domaines très divers (musique, généalogie...). Il fait beaucoup de choses à la fois, répond à de nombreuses sollicitations, entreprend de nombreux chantiers... mais ne les termine pas forcément ! Ce qui nuira à sa reconnaissance ultérieure, malgré une intense production scientifique.

³ Le duel est une sous-catégorie du nombre, s'ajoutant au singulier et au pluriel et indiquant la dualité.

⁴ Ce prix, attribué sur proposition de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à un travail de philologie ou de linguistique, a par exemple été donné à Renan, Littré, Meillet, Benveniste, et à Montpellier en 1969, à Xavier Mignot.

⁵ Lettre à Jean Guittou, 12 mai 1937.

⁶ Succéderont à Tesnière Jean Perrot, jusqu'en 1960, puis Xavier Mignot jusqu'en 1996.

D'un côté, très organisé, rigoureux, perfectionniste même, il aime l'ordre et l'autorité. De l'autre, volontiers blagueur et facétieux (il adorait faire des niches à ses enfants), souvent drôle, il vivait de manière un peu bohème avec sa femme, elle-même d'une personnalité forte. Il se montrait parfois assez critique envers l'université, qu'il jugeait un peu trop conservatrice, notamment à Strasbourg, et qui ne le suivait pas toujours dans ses projets pour faire venir tel ou tel intervenant extérieur. Il avait mal compris, par exemple, que l'université de Strasbourg refusât de prendre en charge les frais de déplacement d'Émile Benveniste, professeur alors à l'EPHE, pour une conférence ; et lui-même, convaincu de l'intérêt de cette invitation, l'avait maintenue mais avait hébergé Benveniste et payé le déplacement.

Trois passions déterminantes

Trois facteurs liés à sa personnalité et à son expérience peuvent éclairer la constitution de l'œuvre de Tesnière et ses orientations.

La passion pour les langues d'abord, évoquée dans son curriculum vitae. À vingt ans il connaît déjà cinq ou six langues, sans compter le latin et le grec. Chaque étape de son existence, même la plus contraignante ou désolante, comme la captivité, ou brève, comme son séjour à Vienne, sera mise à profit pour apprendre encore une ou plusieurs autres langues. Son « grand œuvre » resté inachevé, les *Éléments de syntaxe structurale*, cite ou utilise environ 80 langues différentes, dont seulement 50 indo-européennes. La diversité des langues lui paraît une ressource indispensable à la réflexion scientifique.

S'il partage en partie ce savoir linguistique avec d'autres grands linguistes de l'époque notamment en matière de langues indo-européennes, Tesnière considère de plus, et c'est original, qu'apprendre une langue, c'est apprendre à la parler, et non pas seulement la lire ou en connaître les règles de grammaire. Il avoue son regret de n'avoir appris le hongrois pendant sa captivité que d'une manière « trop livresque ». Et ceux qui se consacrent à l'étude des langues n'ont à ses yeux de légitimité que s'ils les parlent, ce qui est assez cruel pour ses collègues, à une époque où l'écrit est primordial dans l'apprentissage.

De la passion pour les langues découle assez logiquement la passion pour leur étude, et donc pour la linguistique. Tesnière fait partie de la prestigieuse génération des élèves d'Antoine Meillet (1866-1936), comme le furent Émile Benveniste, Marcel Cohen, Joseph Vendryes. Meillet, professeur au Collège de France, et titulaire de la chaire d'arménien à l'École des langues orientales, était le patron de la linguistique historique, à savoir l'histoire des langues indo-européennes. Il faut entendre patron selon deux sens : d'une part comme le premier, le plus grand savant de son temps dans ce domaine, d'autre part comme directeur, « grand patron », à l'autorité incontestée. Il décidait lui-même des thèmes et contenus de recherche de ses étudiants : Vendryes étudia le celte, Cohen l'éthiopien, Benveniste l'iranien. Pour Tesnière ce fut le slovène, alors qu'il aurait préféré le russe ou le tchèque. La collaboration avec Meillet fut un peu houleuse. Tesnière, comme Benveniste, avait ressenti les limites de la linguistique historique et décidé de mettre en évidence le primat de la syntaxe et de la phonétique, ce que récusait Meillet. Dans sa thèse sur le duel en slovène, il commit de plus l'offense de tirer des conclusions contraires à celles que prônait Meillet, ce qui lui coûta probablement un poste à la Sorbonne. Tesnière fera cependant un très bel éloge funèbre de Meillet lors du décès de celui-ci en 1936.

À la passion pour les langues et leur étude Tesnière a joint celle de leur enseignement. L'expérience pédagogique en Slovénie de 1920 à 1924 a été déterminante de ce point de vue. Enseignant de langue et de littérature françaises à l'université, fondateur de l'Institut français, il met en place les cours de français pour étrangers, y compris débutants. Il donne lui-même certains de ces cours : c'est là qu'il comprend la nécessité d'avoir une description claire et cohérente de la langue à enseigner, quelle qu'elle soit. C'est, de son propre aveu, le déclic qui a lancé sa réflexion syntaxique. Cet intérêt vif pour l'enseignement de la langue, une originalité chez les linguistes de son époque, durera toute sa vie, comme un axe majeur de son travail, conforté par son expérience comme président du jury du baccalauréat en 1932. Et le poste de Montpellier avait aussi comme attrait l'éventuelle direction de l'Institut des étudiants étrangers.

1.3. Le grand savant et son œuvre

Voilà donc un linguiste plurilingue, qui peut écrire à bon droit, parce qu'il les maîtrise, sur un grand nombre de langues. Plus remarquable encore est sa capacité à intervenir de façon savante dans de nombreux champs de la linguistique, au contraire de la plupart de ses collègues, qui avaient tendance à se spécialiser. Aussi variées qu'elles soient, ses études faisaient autorité, ce qui démontre une exceptionnelle expertise dans chacun des secteurs explorés.

Certains font partie des domaines traditionnels, comme la philologie, la morphologie, la linguistique comparée, la dialectologie, le lexique (noms russes et slaves de la frontière, noms de la soie, du jeu d'échecs...), la phonétique et la prononciation⁷, la littérature et la poésie.

D'autres sont novateurs à l'époque. Il est un des pionniers de la géographie et de la cartographie linguistiques, il a travaillé à une statistique des langues de l'Europe. Son étude sur la lutte des langues en Prusse orientale et sa méthode d'enquête sur le duel en faisant passer des petites annonces matrimoniales relèvent de la sociolinguistique.

Dans tous ces domaines, Tesnière a produit nombre d'articles, une cinquantaine environ, auxquels il faut ajouter de multiples comptes rendus et quelques ouvrages. Toutefois l'essentiel de sa réflexion portera sur l'étude de la syntaxe.

Lorsque ce savant, ce Pic de la Mirandole en linguistique, presque unique en son temps (à part Meillet, qui avait peut-être senti en lui un rival potentiel et cherché à l'écartier), arrive à Montpellier en 1937, il veut y créer « le grand centre slave qui n'existe pas encore dans le midi de la France⁸ », et surtout mettre au point et publier son « grand œuvre », sa théorie syntaxique.

2. Une théorie syntaxique novatrice : la grammaire de la dépendance

La syntaxe a toujours paru à Tesnière être le centre des études de la langue, ce qui l'opposait à Meillet, tenant de la morphologie. Formé à la grammaire historique et comparée, Tesnière l'a aussi été, dans une moindre mesure, au structuralisme, théorie fortement émergente depuis 1916 et qui a pris de plus en plus d'ampleur dès la fin des années 1920.

⁷ Tesnière a beaucoup œuvré pour la prononciation restituée du latin et du grec dont il faisait la démonstration en allant dans des lycées de la région Languedoc, et même jusqu'à Toulouse, lire des textes aux élèves.

⁸ Lettre à Paul Boyer en 1937.

2.1. Tesnière, un structuralisme éclectique

Né à partir des idées de Ferdinand de Saussure (1857-1913), le structuralisme pose la langue comme un système de signes régi par des règles, qu'il s'agit de considérer à un moment donné, en synchronie (et non dans l'histoire ou diachronie). Une analyse de la langue doit donc d'abord isoler les signes, puis déterminer les règles qui les combinent. On distingue le plan syntagmatique, ou combinaison des éléments dans un énoncé, et le plan paradigmatique, celui des unités qui pourraient se trouver à la même place dans l'énoncé.

Un linguiste tchèque, Vilem Mathesius, fonde en 1926 un groupe de travail qui devient vite mondialement célèbre, le Cercle de Prague, et qui accueillera jusqu'en 1939 de nombreux savants de divers pays. Parmi les Français, ont participé à ces travaux Vendryes, Benveniste, Martinet et Tesnière [4]. Celui-ci a effectué plusieurs missions à Prague en 1927-1928, et a aussi été nommé correspondant de l'Institut slave pragois à partir de 1929. Toutefois l'Institut n'était pas en phase avec le Cercle, en raison de rivalités personnelles et de conceptions linguistiques différentes. Tesnière s'est trouvé là confronté à l'opposition entre courant historique des études linguistiques et courant structuraliste.

Tesnière développera sa propre vision du structuralisme, ce qui lui sera reproché plus tard par Benveniste [5] ou Arrivé [6]. Se détachant des études phonologiques dominantes dans le Cercle, c'est à la syntaxe qu'il va se consacrer. Plutôt qu'à Saussure, ses références renvoient à Bally, Jakobson, Sapir (américain), Benveniste (qui ne lui en saura aucun gré !), et à partir de 1935, à Damourette et Pichon, co-auteurs d'un ouvrage célèbre, *Des mots à la pensée*. Cet éclectisme des références, joint à l'intérêt pour la grammaire comparée, ne le range certes pas parmi les tenants d'un structuralisme pur et dur. Mais Tesnière, lui, se considère comme structuraliste et propose sa propre conception de la syntaxe.

2.2. La description syntaxique

Élaborée dès le début des années 1930, connue d'abord sous forme d'article en 1934⁹ puis d'un bref ouvrage en 1953, c'est dans l'ouvrage posthume *Éléments de syntaxe structurale* (désormais *ESS*) qu'on la trouve explicitée et développée, sur près de 700 pages. « Il n'est pas donné à tout le monde d'être aussi laconique que Cambronne et tout orateur sait la difficulté qu'il y a à exprimer en termes concis une pensée tant soit peu complexe », reconnaît-il avec humour (p. 630). On s'efforcera ici de simplifier autant que possible la présentation, pour en faire ressortir les principaux caractères.

2.2.1. Cinq grands principes

Tesnière ne cherche pas à décrire une langue unique, mais plutôt 'l'édification d'une *syntaxe générale*'. Sans viser à une syntaxe universelle, comme le voudra plus tard Noam Chomsky, ce que Tesnière considère comme une utopie, il veut mettre à profit sa connaissance de multiples langues pour donner une description la plus générale possible.

La syntaxe, ou étude de l'organisation de la phrase, connaît une double *autonomie*. D'abord par rapport à la morphologie qui est l'étude de la forme extérieure de la phrase, le vêtement des mots. La syntaxe, ou 'forme intérieure', est différente de la morphologie et autonome (Meillet, au contraire, ne préconisait de grammaire que morphologique). Elle est autonome aussi par rapport au sens, car le sens de la phrase relève de la pensée

⁹ Comment construire une syntaxe, *Bulletin de la Faculté des lettres de Strasbourg*, 1934.

du locuteur, donc de la psychologie et de la logique, et peut ne pas correspondre à la structure de la phrase. Deux exemples. L'expression « sans doute » devrait vouloir dire qu'il n'y a pas de doute, mais dit « au contraire qu'il y en a. *Fera-t-il beau cet après-midi ?* demandez-vous à un bon connaisseur du temps qu'il fera. S'il répond *sans doute*, il sera prudent d'emporter votre parapluie. » (p. 40). Le second exemple est devenu très célèbre dans le monde de la linguistique : « Le silence vertébral indispose la voile licite » est une phrase grammaticalement correcte, mais absurde du point de vue du sens. Tesnière l'a construite à partir de « Le signal vert indique la voie libre », en remplaçant chaque mot par le suivant du dictionnaire dans la même catégorie.

Les éléments de la phrase, les mots, sont organisés selon une hiérarchie, dont la syntaxe doit rendre compte. Tesnière crée une grammaire de la *dépendance*. Il existe des éléments régissants, dont dépendent des éléments subordonnés : « dans *mon ami parle*, *mon* dépend d'*ami*, qui dépend à son tour de *parle*, et inversement *parle* commande *ami*, qui commande à son tour *mon*. » La grammaire de la dépendance connaîtra des prolongements mondiaux, comme on le verra plus loin.

Cette hiérarchie, ou *ordre structural*, peut ne pas être visible au premier abord. La chaîne parlée possède en effet un caractère linéaire, un déroulement selon le temps à l'oral, selon l'espace à l'écrit. L'ordre des mots dans la chaîne parlée est l'ordre linéaire. Mais ce n'est pas celui qui a permis la construction de la hiérarchie, depuis l'élément central régissant, jusqu'aux éléments subordonnés les plus éloignés. « Parler une langue, c'est en transformer l'ordre structural en ordre linéaire, et inversement comprendre une langue c'est en transformer l'ordre linéaire en ordre structural. » (p. 19)

L'ordre structural sera représenté sous forme de *stemma*¹⁰ (un mot-valise associant structure et schéma) : le subordonné, ou complément, est placé au-dessous du régissant (ou complété), et lui est relié par un trait, ce qui constitue des sortes d'arbres à plusieurs niveaux. Le seul élément qui n'est complément de rien est le verbe. Le trait représente la relation de dépendance ou connexion (cf. figure 2).

Le *stemma* représente la structure, comme outil pratique de visualisation et aide à l'analyse, valide pour toutes les langues utilisées. Il y en aura 366 dans le volume, depuis le plus sommaire (« Alfred parle »), jusqu'aux stances du *Cid* !

Une fois ces principes posés, comment est bâtie la syntaxe ?

2.2.2. Le fonctionnement de la syntaxe

a) La connexion et la structure de la phrase simple

La connexion est le phénomène structurant fondamental. Dans « Alfred parle », écrit Tesnière, il y a trois éléments : les deux mots et la relation qui les unit, la connexion. C'est celle-ci qui fait qu'il y a phrase et non mots décousus. La connexion est « indispensable à l'expression de la pensée », c'est d'ailleurs ce que signifie syntaxe en grec « mise en ordre, disposition » (p. 12).

Tous les mots n'ont pas le même statut. Les mots pleins, qui « expriment directement la pensée » (p. 59), relèvent de quatre catégories structurales : les substantifs (notés par O), les adjectifs (A), les verbes (I), les adverbes (E)¹¹. Les mots dits vides précisent le sens des autres, ou servent à marquer des relations.

La connexion établit la relation entre mot régissant et mot subordonné. Lorsqu'un régissant commande un subordonné, cela constitue un nœud, qui peut se faire à partir d'une des quatre espèces de mots pleins. Dans l'exemple « Très souvent mon vieil ami chante cette fort jolie chanson à ma fille » (fig. 2), on repèrera donc :

¹⁰ Pour les origines du *stemma*, voir André Rousseau [7].

¹¹ Ces symboles correspondent aux terminaisons de ces espèces de mots en espéranto.

- un nœud verbal, central, qui commande des actants (ami, chanson, fille) et des circonstants (souvent). La valence¹² est « le nombre de crochets par lesquels un verbe peut attraper des actants », à peu près équivalente à « voix ».
- le nœud substantival (ami, chanson, fille), qui commande des compléments (mon, vieil, cette, jolie, ma)
- le nœud adjectival (jolie) qui commande ici le subordonné 'fort'
- le nœud adverbial, 'très' étant subordonné à 'souvent'.

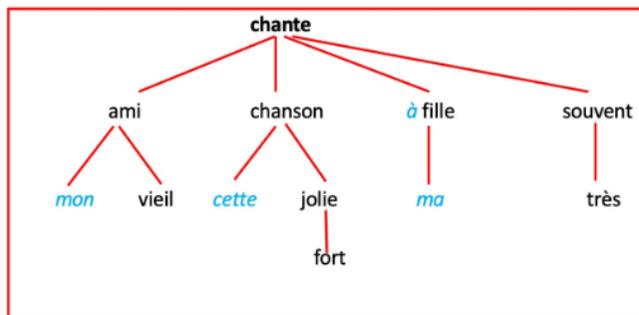


Figure 2 : « Très souvent mon vieil ami chante cette fort jolie chanson à ma fille »

On voit ainsi déjà se dessiner (au sens propre et figuré) une structure de la phrase mettant en évidence la hiérarchie des éléments, ainsi que celle de leurs relations. Le nœud verbal constitue le pôle supérieur de la phrase, et commande des éléments, ou actants, qui à leur tour commandent d'autres. Le caractère clair de cette représentation, du moins sur des énoncés comme celui-ci, en fera un grand succès pédagogique. Mais tout n'est pas aussi simple.

b) La complexification de la phrase

Deux procédés permettent de complexifier cette structure élémentaire : la jonction et la translation. La jonction, équivalent de coordination, sert à ajouter des nœuds de même nature. Tesnière en distingue trois variétés et les nomme (fantaisie d'érudit !) selon des termes empruntés à l'héraldique : chapé (s'il s'agit du dédoublement d'un nœud subordonné), chaussé (dédoublement du nœud régissant), vêtu (superposition des deux).

La translation est avec la connexion le phénomène structurant le plus important, et occupe dans *ESS* plus de 250 pages. Elle consiste à « transférer un mot plein d'une catégorie grammaticale à une autre » et permet de donner une vision unifiée de formes apparemment différentes : 'le livre de Pierre' et 'le livre rouge' obéissent à la même structure entre régissant (le livre) et subordonné (Pierre, rouge), le mot vide 'de' ayant pour rôle de transférer le substantif Pierre en position d'adjectif. Cette analyse s'appuie sur la notion de paradigme et de fonction, au sens de rôle joué dans la phrase par des éléments placés à un certain endroit¹³.

La translation du premier degré rend compte du changement de statut des mots dans la phrase simple, dont beaucoup ne s'expliquent qu'à travers l'histoire linguistique. Les translations simples se font en une étape :

Adjectif A > Substantif O *Le bleu*

¹² D'où l'appellation parfois de 'grammaire valencielle' [8].

¹³ Logique structuraliste, présente chez Tesnière dès 1934, qui se retrouvera chez Zellig S. Harris, créateur du distributionnalisme, et maître de Chomsky.

Adverbe E > Substantif O *Le bien*
 Verbe I > Substantif O *Le boire et le manger*
 Substantif O > Adjectif A *Un poète de génie*
 Substantif O > Adverbe E *Sur la table*

Les translations multiples, en cascade, supposent deux ou plusieurs translations successives, par exemple : O>A>O. Une dinde (translation double à partir d'une poule d'Inde). Il peut y avoir ainsi des translations triples, quadruples etc. jusqu'à septuples dont voici un exemple, les traits horizontaux indiquant les différentes translations (fig. 3).

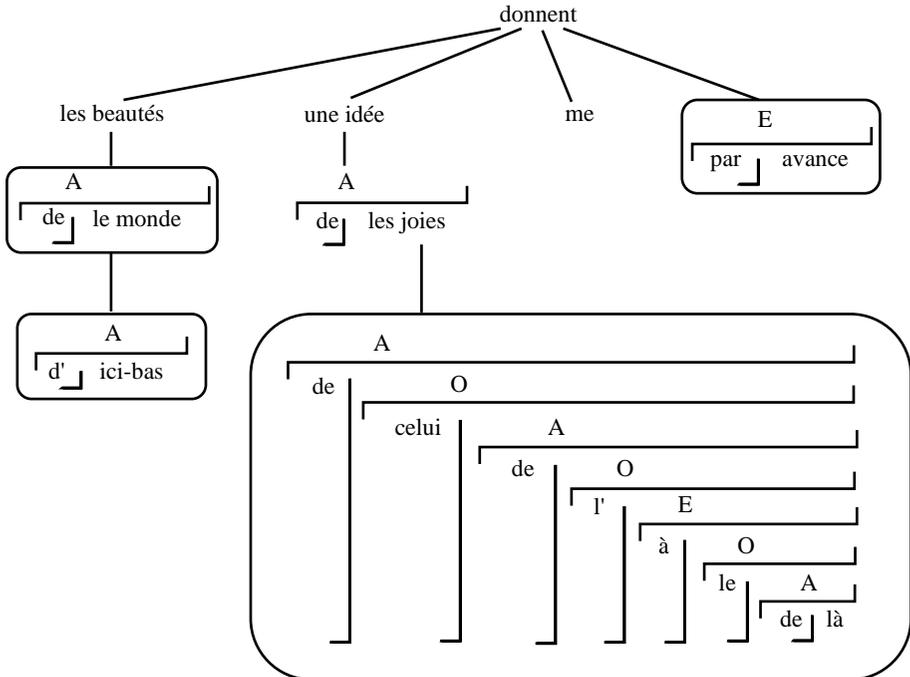


Figure 3 : Stemma 342 : « Les beautés du monde d'ici-bas me donnent par avance une idée des joies de celui de l'au-delà »

La translation du second degré concerne « un nœud verbal changeant d'étage syntaxique et réduit par là au rôle de simple élément subordonné d'un nœud hiérarchiquement supérieur » (p. 543), en gros la subordination, dont Tesnière présente une analyse très novatrice pour l'époque. Il en dégage trois types.

- La translation Verbe >> Substantif, donne ce que la grammaire traditionnelle appelle improprement les complétives. Subordonnées certes, mais pouvant aussi se trouver en position de sujet ou d'attribut : « Que tu puisses penser cela me navre ».
- La translation Verbe >> Adjectif, qui aboutit aux subordonnées adjectives, qui jouent par rapport à un substantif le même rôle que l'adjectif : « le livre rouge » - le livre que Pierre a acheté.
- La translation Verbe >> Adverbe, qui aboutit à ce que nous appelons les circonstancielles, jouant le même rôle que les circonstants et donc les adverbes.

Cette description linguistique présente plusieurs caractères qui en font une ressource précieuse. C'est une grammaire syncrétique, alliant structuralisme,

comparatisme, grammaire traditionnelle, parfois étude historique lorsque la diachronie explique la synchronie, et vaste multilinguisme. François Daumas, ancien étudiant de Tesnière, à qui il a consacré plusieurs articles [9] [10], loue la simplicité de l'analyse et l'applique à l'étude de l'égyptien [11]. C'est une grammaire ascendante : « elle permet de remonter de l'expression linéaire de la chaîne parlée aux structures qui la commandent » (F. Daumas, [11]). Allant bien au-delà des apparences de la chaîne parlée, elle permet de donner des faits linguistiques une description unifiée. Et cette cohérence a permis des prolongements pédagogiques remarquables.

3. Prolongements et retombées

À quoi peut donc servir une théorie linguistique telle que celle de Tesnière, qui lui a demandé tellement d'années d'efforts, de réflexion, d'études savantes ? Même si l'utilité n'est pas forcément la visée première d'une recherche de ce type, Tesnière avait en tête deux objectifs affirmés.

3.1. L'enseignement de la langue

Une constante : le souci pédagogique

Depuis la Slovaquie, Tesnière a été constamment préoccupé par l'efficacité de l'enseignement de la langue. Ses cours aux étudiants étrangers à Strasbourg, puis à Montpellier, l'ont renforcé dans ce souci, qui concerne toutes les langues, vivantes ou mortes, étrangères ou maternelles. Cette efficacité pédagogique passe pour Tesnière par la syntaxe. Dès 1934 il écrit : « Elle est à la base de l'enseignement pratique et vivant des langues étrangères. C'est pour l'ignorer ou la méconnaître que tant de linguistes en sont réduits à ne pouvoir parler les langues qu'ils enseignent. » (1934, p. 223)

Sa production scientifique témoigne de cette préoccupation. Il a rédigé plusieurs grammaires d'enseignement, publiées (russe) ou non publiées (allemand, anglais, slovène, français pour étrangers, latin¹⁴...). Pour faire du latin une langue vivante il a collaboré à un manuel au début des années 1950, et avait même demandé à Hergé de l'illustrer.

Tout au long des *Éléments*, et dès la dédicace, abondent les références à l'enseignement, avec l'argument récurrent de la recherche de l'efficacité, qui nécessite de la logique et de la simplicité. À la fin de l'ouvrage, une partie Applications comporte une dizaine de pages d'Indications pédagogiques comprenant une progression d'enseignement dès l'école élémentaire française, à partir du CE1.

Les expérimentations à Montpellier¹⁵[12]

Dès son arrivée à Montpellier en 1936, et pendant plus de dix ans, Tesnière va s'efforcer de multiplier les expérimentations de sa grammaire, avec des publics divers¹⁶. Prenant dès 1937 contact avec la directrice de l'École Normale de Jeunes Filles, il obtient de faire un cours d'une dizaine de séances¹⁷ aux normaliennes de 2^{ème} année. Elles-mêmes vont ensuite l'utiliser dans une classe de Cours moyen, sous la supervision du professeur de français de l'École Normale, Mademoiselle Paravisol, qui en fera en 1938 un long rapport très favorable. C'est une méthode jugée vivante, suscitant un vif intérêt

¹⁴ Fonds Tesnière, Bibliothèque Nationale de France.

¹⁵ On résumera ici une communication faite à la Sorbonne en septembre 2019, à paraître en 2021.

¹⁶ Les documents concernant ces expérimentations font partie du Fonds Tesnière. On trouve également de précieuses indications dans sa correspondance.

¹⁷ Tapuscrit de 21 pages, Fonds Tesnière à la BNF, intitulé *Principes de syntaxe structurale*.

des élèves (« Nous aurons bien notre leçon de stemmas aujourd'hui ? »), assurant des acquisitions rapides et durables et permettant une évaluation commode. Une deuxième expérimentation aura lieu en 1941-42, toujours à l'École Normale et selon un protocole semblable, mais cette fois en Cours élémentaire. Les conclusions très positives rejoignent celles du premier rapport.

La période 1942-1943 voit Tesnière diversifier les expériences, individuelles¹⁸ ou collectives. Deux terrains nouveaux lui sont proposés, avec des publics plus difficiles : un des chantiers de jeunesse créés en 1941 se trouve à Lunas, dans l'Hérault, et le responsable, instituteur qui a utilisé la description de Tesnière auprès d'illettrés en Lozère, doit former au Certificat d'études des jeunes gens, dont certains ont abandonné très tôt l'école. Il sollicite Tesnière pour effectuer une formation auprès des instructeurs en 1942. Les résultats au Certificat sont exceptionnels. En 1943 on lui propose alors une action qui doit toucher un public plus vaste, celui des centres d'apprentissage (créés en 1939). Tesnière organise à la faculté des Lettres, dirigée alors par le doyen Fliche, un stage à l'intention des moniteurs, d'où sortira le *Cours de syntaxe structurale* en 1943, publié par le ministère de la Jeunesse, et repris en 1953 aux éditions Klincksieck.

Toutes ces expérimentations donnant lieu à des conclusions très favorables, Tesnière était convaincu qu'une fois « son grand œuvre » publié, à savoir les *Éléments*, le Ministère de l'Éducation Nationale imposerait sa description grammaticale à l'ensemble des établissements. Mais il n'a pas eu le temps de publier sa grammaire de son vivant.

3.2. La cohérence de la description linguistique

La grande visée de Tesnière dans l'élaboration de sa grammaire est la recherche de la cohérence de la description. Les exemples abondent dans les *Éléments* des incohérences de divers types qu'il reproche aux descriptions en usage. Un même fait linguistique, par exemple, peut être décrit de manière différente selon les pays : le rapport entre Pierre et livre dans « le livre de Pierre » sera examiné en grammaire française à la préposition de, en latin en déclinaison au génitif, en anglais à la forme 's. Le rapport au sens de l'appellation grammaticale peut lui aussi être incohérent : dire que 'de' marque la possession dans « le train de Paris » ou « une Bretonne de race » relève de la fantaisie. D'ailleurs le grec ancien, dit-il, voyait dans le génitif l'expression d'un cas général, ou générique. C'est aux « Latins, d'esprit obtus et peu accessible aux idées générales abstraites » que l'on doit une conception plus étroite du génitif comme marquant « l'origine, la naissance, la paternité » (p. 440) !

Cohérence et simplicité ont conduit à l'utilisation de sa méthode pour l'analyse de nombreuses langues, allemand, russe, langues slaves, japonais ... Dans cette quête de rigueur, il s'inscrit dans la lignée des grands structuralistes, mais occupe une place à part, en raison du recours constant à la grammaire historique et comparée, au souci de simplification pédagogique et à la place faite au sens. Bien qu'il pose une indépendance du plan structural (qui relève de la grammaire) et du plan sémantique (qui relève lui de la pensée), il reconnaît que les choses ne sont pas aussi simples, que les deux plans sont parallèles et qu'ils peuvent même se croiser (p. 42, 45). Le débat « Tesnière est-il ou non structuraliste ? » occupera plusieurs linguistes lors de la parution des *Éléments*.

¹⁸ François Daumas par exemple, pour l'enseignement du latin.

3.3. Tesnière et Chomsky

L'ouvrage, posthume, paru en 1959¹⁹, s'est aussi heurté au développement de la linguistique structurale américaine. Si Tesnière citait parmi ses références Sapir (1884-1939) en ce qui concerne le rapport entre langage et pensée, aucune mention n'était faite des travaux contemporains de Bloomfield ou Harris, qu'il pouvait cependant connaître²⁰. Harris dans son premier article en 1942 [13] utilise d'ailleurs un raisonnement du même type que celui de Tesnière en 1934. Et un jeune linguiste américain, Noam Chomsky, avait fait une entrée tonitruante sur la scène linguistique en publiant en 1957 son premier ouvrage, *Syntactic Structures*, précédé d'un essai en 1952 et d'un doctorat en 1955. Dans cet ouvrage, les structures syntaxiques étaient elles aussi représentées sous forme d'arbres.

Tesnière a-t-il été précurseur de Chomsky ? Les deux linguistes ont des points communs : la valorisation de la syntaxe comme centre des études de la langue, la base structuraliste, la recherche de la formalisation et le choix de graphes, le souci de donner une description la plus générale possible... Mais de fortes différences les opposent, notamment le fait que Chomsky écrit une grammaire descendante, qui part du concept linguistique pour aboutir à l'énoncé. Sa conception de la phrase apparaît différente, comme le montre la comparaison des deux graphes ci-dessous²¹ (fig. 4).

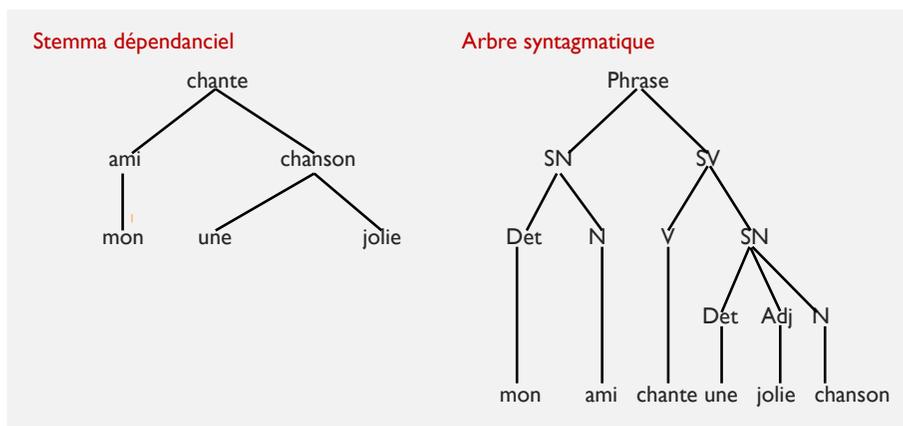


Figure 4 : Tesnière et Chomsky : deux logiques et deux graphes différents (Schwischay [14])

Dans la famille de Tesnière court la rumeur que Chomsky lui aurait rendu visite à Montpellier, puis se serait inspiré de ses travaux. Certes Chomsky a effectué en Europe avec sa femme un voyage en 1953 grâce à une bourse de Harvard. Ce contact a-t-il eu lieu ? Aucune mention n'apparaît dans les documents des deux linguistes. Il m'a paru utile de consulter Noam Chomsky lui-même, qui a bien voulu répondre à ma sollicitation.

"I never met Prof. Tesniere -- or any French linguists in those years. His work was then virtually unknown in the English-speaking world. You will be interested to learn, however, that that has greatly changed since. His work on dependency grammar is now

¹⁹ Grâce à la persévérance de son épouse, de Jean Fourquet, professeur à la Sorbonne, et de François Daumas, devenu égyptologue et alors en poste au Caire.

²⁰ Connu comme slavisant aux USA, il était depuis 1934 en relation avec le président de la Linguistic Society of America, fondée en 1924, qui lui avait fait l'honneur de lui offrir un service gratuit de la revue *Language*.

²¹ On trouvera une comparaison plus précise des deux types d'analyse dans Schwischay 2002 [14].

very well-known, particularly in Silicon Valley. It is the basis for most work in automated natural language processing -- Google translators and the like.”²²

La réponse de Chomsky, si elle clôt sans ambiguïté la question des relations entre les deux linguistes, ouvre la perspective sur un héritage de Tesnière particulièrement fécond.

3.4. Tesnière et le traitement automatique des langues

Finalement assez peu reprise en France dans le milieu linguistique en raison de la mort prématurée de son auteur, et de la concurrence d'autres théories, l'analyse de Tesnière a par contre connu un retentissement international, déjà sensible en 1960. Tesnière s'est en effet trouvé lié à l'histoire du traitement automatique du langage.

Après la seconde guerre mondiale, selon Jacqueline Léon [15], des travaux, financés par le Pentagone, se développent aux USA sur la traduction automatique, principalement à Boston (à Harvard et au MIT), d'abord sans le concours de linguistes. Ils aboutissent à une impasse, constatée dès la fin des années 1950, et au besoin d'un modèle linguistique, que les linguistes américains, comme Bar-Hillel ou Yngve, vont rechercher. Surtout David G. Hays découvre Tesnière dès avant 1960, élabore en 1961-1962 une grammaire de la dépendance, basée sur celle de Tesnière, dont il reprend la méthode et les stemmas, et la publie en 1964 [16]. Parallèlement Yves Lecerf associe Chomsky et Tesnière dans sa réflexion en 1960 et utilise sa théorie dans le groupe GRISA (Groupe de Recherches sur l'Information Scientifique Automatique) créé en 1959 à Bruxelles auprès de l'Euratom et qui impliquait plusieurs pays européens.

Les travaux sur la traduction automatique s'élargiront en effet assez rapidement, grâce à l'apport de l'informatique et la linguistique dite computationnelle, au traitement automatique des langues, le TAL, branche de l'intelligence artificielle qui donnera naissance à de nombreuses applications (traduction automatique, synthèse de la parole...).²³ Sur le site *academia.edu*, qui recense un très grand nombre de publications du monde entier, on trouve aujourd'hui plus de 50 000 entrées à la rubrique « Dependency Grammar », émanant de pays très variés. Nombre de ces publications, lorsqu'elles ont une composante historique, font référence à Tesnière.

Conclusion

Tesnière cherchait à appliquer sa théorie linguistique à l'enseignement, mais les circonstances ne le lui ont pas permis. Par contre une application de très grande portée a résulté de ses travaux, et nous en bénéficions nous-mêmes aujourd'hui, à travers nos GPS par exemple.

Lucien Tesnière accumule donc les paradoxes : organisé et bohème à la fois, savant prodigieux et prolifique mais ayant finalement assez peu publié, beaucoup plus connu en Allemagne, en Russie, en Italie, au Japon ou aux USA qu'en France, ayant consacré sa vie à une grande œuvre qui n'a été publiée qu'après son décès, ayant voulu réformer l'enseignement de la grammaire, sans succès, mais ayant contribué à une des grandes révolutions technologiques contemporaines, inconnu ou presque à Montpellier où il a enseigné près de vingt ans. Une haute figure scientifique dont Montpellier peut s'honorer.

²² Courriel électronique du 25 mars 2020.

²³ En France, le centre Lucien Tesnière, à l'université de Franche-Comté, se consacre à ce type de travaux.

BREVE SELECTION DE TRAVAUX DE LUCIEN TESNIERE

Thèse principale : *Les formes du duel en slovène*, Paris, Champion, 1925, prix Volney en 1926.

Thèse secondaire : *Atlas linguistique pour servir à l'étude du duel en slovène*. Paris, Champion, 1925.

Otto Joupantchitch, poète slovène, l'homme et l'œuvre. Paris, les Belles Lettres, 1931.

Petite grammaire russe, Paris, Didier, 1934.

Comment construire une syntaxe, *Bulletin de la faculté des Lettres de Strasbourg*, 12^{ème} année, n°7, 1934, pp. 219-229.

Petite grammaire allemande (phonétique, morphologie, syntaxe), non publiée.

Grammaire française pour étrangers (phonétique, morphologie), non publiée.

Esquisse d'une syntaxe structurale, Paris, Klincksieck, 1953 (30 p).

Éléments de syntaxe structurale, (posthume) 1958, Paris, Klincksieck, 1959, 674p.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Arnavielle T. 1995. Tesnière à Montpellier, in Madray-Lesigne F., Richard-Zapella J. (dir.). *Lucien Tesnière aujourd'hui*. Actes du colloque de Mont-Saint-Aignan en 1992. Louvain : Peeters. Pp. 83-86.
- [2] Tesnière L. 1936. Curriculum vitae de Monsieur Tesnière, in Madray-Lesigne F., Richard-Zapella J. (dir.). *Lucien Tesnière aujourd'hui*. Actes du colloque de Mont-Saint-Aignan en 1992. Louvain : Peeters. Pp. 410-412.
- [3] Cholvy G. 1995. De la Faculté des Lettres à l'université Paul Valéry 1839-1989. *L'université de Montpellier, ses maîtres et ses étudiants, depuis sept siècles, 1289-1989*. Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon. Pp. 227-242.
- [4] Lepschy Giulio C. 1969. *La linguistique structurale*. Paris : Payot. Pp 57-78. 1^{ère} édition en italien en 1966, Turin : Einaudi.
- [5] Benveniste É. 1960. Compte-rendu des *Éléments de syntaxe structurale*. Bulletin de la Société Linguistique de Paris (B. S. L. P.) Paris. Pp. 20-23. Cité dans ARRIVÉ Michel, CHEVALIER Jean-Claude. 1970. *La grammaire*, Klincksieck, chap. 7, pp. 183-198 sq.
- [6] Arrivé M. 1969. Les *Éléments de syntaxe structurale* de L. Tesnière. *Langue française*, n°1, p. 36. Paris : Larousse.
- [7] Rousseau A. 1995. Le graphe de Tesnière : origines et originalité. in Madray-Lesigne F., Richard-Zapella J. (dir.). *Lucien Tesnière aujourd'hui*. Actes du colloque de Mont-Saint-Aignan en 1992. Louvain : Peeters, pp. 75-82.
- [8] De Santis. C. 2016. *Che cos'è la grammatica valenziale*. Roma : Carocci.
- [9] Dumas F. 1952. L'œuvre linguistique de Lucien Tesnière. *ORBIS, Bulletin International de Documentation Linguistique*, tome I, n°2, p. 553-564. Louvain, Université catholique, Centre International de Dialectologie générale.

- [10] Daumas F. 1957. Lucien Tesnière : jalons biographiques. *ORBIS, Bulletin International de Documentation Linguistique*, tome 6, n°1, p. 253-258. Louvain, Université catholique, Centre International de Dialectologie générale.
- [11] Daumas F. 1962. La proposition relative égyptienne étudiée à la lumière de la syntaxe structurale. *ORBIS, Bulletin International de Documentation Linguistique*, tome 11, n°1, p. 21-32. Louvain, Université catholique, Centre International de Dialectologie générale.
- [12] Verdelhan Bourgade M. 2021. Lucien Tesnière et l'enseignement de la grammaire, d'après les expérimentations de Montpellier. Actes du colloque *L'héritage de Lucien Tesnière, 60 ans après la parution des Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Sorbonne, 5-7/09/2019, (à paraître, De Gruyter).
- [13] Worthington M. G. 1968. A Precursor of the Transformational Approach to Descriptive Syntax. *Romance Philology*, vol. 21, n°3, pp. 303-317. Brepols, University of California Press.
<https://www.jstor.org/stable/44941085>
- [14] Schwischay B. 2002. Deux modèles de description syntaxique. Université d'Osnabrück.
<https://www.home.uni-osnabrueck.de/bschwisc/archives/deuxmodeles.pdf>
- [15] Léon J. 2015. *Histoire de l'automatisation des sciences du langage*. Lyon : ENS.
<https://books-openedition-org.ezpupv.biu-montpellier.fr/enseditions/3733>
- [16] Hays D. G., 1964, « Dependency theory : A formalism and some observations », *Language*, n° 40-4, p. 511-525.